

DÉLIBÉRATIONS



PROCES VERBAL

Le conseil municipal d'Orléat s'est réuni le vingt-sept février deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire d'Orléat, dûment convoqué le 21 Février 2023.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Membres ayant donné procuration
BRUSSAT ELISABETH	X		
DOLCEMASCOLO LAURENT	X		
LACHAMP Patricia	X		
ROUDIVANT Jean-Louis	X		
DESSIMOND Céline	X		
ROBIN Christian	X		
MAURIN Daniel	X		
MARECHAL Sylvette	X		
MARQUES Nicole		X	A Cédric DAUDUIT
PONCEPT Richard		X	A Sylvette MARECHAL
COINTE Grégory	X		
CARRE Sophie	X		
CHABANAT Rémi	X		
DAUDUIT Cédric	X		
BOURBONNAUX Anthony	X		
MONTAGNER Patricia	X		
YVERNAULT Stéphanie	X		
FOUR Cindy		X	
FERRIER Héloïse	X		

A été nommé secrétaire de séance : Sylvette MARECHAL

Ont donné procuration :

- Nicole MARQUES à Cédric DAUDUIT
- Richard PONCEPT à Sylvette MARECHAL

Absent :

- Cindy FOUR

Ordre du jour	Délibérations n°	Unanimité	Contre	Pour	Abstention
2 – Comptes de gestion 2022	2023/02/07	X			
3 --Comptes administratifs 2022	2023/02/08,09,10	X			
4- Affectation du résultat	2023/02/11,12,13	X			
5-Empunt à court terme	2023/02/14	X			
7 -FIC 2023	2023/02/15,16	X			
8-Subvention Région : Kiosques	2023/02/17	X			
9-Travaux assainissement T3 et T4 ; Groupement de commande	2023/02/18	X			
10-Engagement du quart des dépenses	2023/02/19	X			
11-TE : Modification des statuts	2023/02/20			X	Sylvette Marechal Richard PONCEPT
12-Motion pour un service postal de distribution du courrier fiable	2023/02/21	X			
13-Ligne de trésorerie	2023/02/22	X			
14-Création emploi saisonnier	2023/02/23	X			
15-Révision du schéma départemental des gens du voyage	2023/02/24	X			

Délibérations :

Comptes de Gestion 2022 : Les comptes de gestion 2022 du comptable reflètent les comptes administratifs de l'ordonnateur et sont en parfaite concordance. Vote à l'unanimité.

Compte administratif 2022 : Budget assainissement

M. Daniel MAURIN doyen est désigné Président. Le compte administratif du budget assainissement présente un résultat de clôture excédentaire de 26 863.16€ en section de fonctionnement, en section d'investissement un excédent de 41 411.80€. Vote à l'unanimité.

Compte administratif 2022 : Budget gestion immobilière

M. Daniel MAURIN doyen est désigné Président. Le compte administratif du budget gestion immobilière présente un résultat de clôture excédentaire de 71 595.10€ en section de fonctionnement, en section d'investissement un excédent de 310.16€. Vote à l'unanimité.

Compte administratif 2022 : Budget Commune

M. Daniel MAURIN doyen est désigné Président. Le compte administratif du budget commune présente un résultat de clôture excédentaire de 448 212.01€ en section de fonctionnement, en section d'investissement un besoin de financement de 399 405.77€. Vote à l'unanimité.

Affectation du résultat : Budget assainissement

M. Christian ROBIN rapporteur, donne lecture de l'affectation des résultats du budget assainissement 2022 au budget primitif 2023 : 20 000 € en section d'investissement recette au compte 1068, et 6 863.16 en section de fonctionnement recette au compte 002. Vote à l'unanimité.

Affectation du résultat : Budget Gestion Immobilière

M. Christian ROBIN rapporteur, donne lecture de l'affectation des résultats du budget gestion immobilière 2022 au budget primitif 2023 : 56 595.10 € en section d'investissement recette au compte 1068, et 15 000€ en section de fonctionnement recette au compte 002. Vote à l'unanimité.

Affectation du résultat : Budget Gestion Commune

M. Christian ROBIN rapporteur, donne lecture de l'affectation des résultats du budget Commune 2022 au budget primitif 2023 : 399 405.77 € en section d'investissement recette au compte 1068, et 48 806.24€ en section de fonctionnement recette au compte 002. Vote à l'unanimité.

Emprunt à court terme

M. Christian ROBIN rapporteur, expose au conseil municipal que dans l'attente de versement des subventions et du versement du FCTVA, il y aurait lieu de souscrire un emprunt à hauteur de 300 000 € et donne lecture de la proposition de la caisse d'Épargne. Vote à l'unanimité.

FIC 2023 : Sobriété énergétique : Bâtiments communaux : Groupe scolaire ; salle des fêtes

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'évolution du coût de l'énergie ainsi que l'objectif d'accélérer la transition écologique sur la commune, il y aurait lieu de prendre des mesures à gain rapide : l'installation d'un système de pilotage à distance des systèmes de chauffage au groupe scolaire et salle des fêtes, la modernisation des systèmes d'éclairage dans les bâtiments communaux (éclairage led) le désembouage du plancher chauffant du groupe scolaire ainsi que l'isolation des combles. Coût prévisionnel de l'opération 114 579.82 € H.T subvention à hauteur de 35% par le Département. Vote à l'unanimité.

FIC 2023 : Réfection pont de Pasmoulet

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu d'effectuer des réparations au niveau du pont de Pasmoulet. Madame le Maire donne lecture du projet pour un montant de 61 103 € HT, subventionné à hauteur de 20% par le Département. Vote à l'unanimité.

Travaux de mise en séparatif T3 et T4 : Groupement de commande

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les travaux de mise en séparatif du réseau assainissement T3 et T4 et expose les travaux concomitants sur le réseau d'eau effectués par le Syndicat d'eau et qu'il y aurait lieu de constituer un groupement de commande afin de lancer la consultation dans le cadre du marché de travaux. Vote à l'unanimité.

Engagement du quart des dépenses :

Christian ROBIN rapporteur expose qu'afin de prendre en charge les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget il y aurait lieu d'engager le quart des dépenses d'investissement des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent. Ces engagements concernent le budget commune. Vote à l'unanimité.

Territoire Energie : Modification des statuts

Madame le Maire donne lecture de la modification des statuts avec prise de compétence création de réseau de chaleur. Vote à la majorité absolue (2 abstentions).

Motion pour un service postal de distribution du courrier faible

Madame le Maire informe que suite à la non distribution du courrier certain jour il y aurait lieu de déposer une motion auprès des services postaux afin que la distribution du courrier soit quotidienne avec des garanties de fiabilité.

Ligne de trésorerie

M. Christian ROBIN, rapporteur informe le conseil municipal que dans l'attente du versement des différentes subventions il y aurait lieu de renouveler la ligne de trésorerie à hauteur de 300 000 €. Vote à l'unanimité.

Personnel communal : Recrutement agent saisonnier

Madame le Maire expose au conseil municipal la création de poste d'agents contractuels saisonniers pour la période d'avril à septembre aux services techniques. Vote à l'unanimité.

Révision du schéma départemental relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

Madame le Maire expose que la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage impose à chaque département l'élaboration d'une schéma département d'accueil. Vote à l'unanimité.



E. BRUSSAT



S. NARECHAL